

## Conseils pour l'inscription en ligne

Cette année, nous innovons avec l'inscription en ligne des participants au « challenge entreprises » de l'Oenotrail du Lunellois.

Pour toute question relative à cette procédure, vous pouvez nous interroger par mail à [trail@oenotrail.fr](mailto:trail@oenotrail.fr) ou par téléphone au 06 09 43 24 55.

Il faut tout d'abord rejoindre la plateforme Helloasso grâce au lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/lunel-athletisme/evenements/oenotrail-2023-challenge-entreprises-1>

Attention ! La session d'inscription dure 15 minutes maximum. Passé ce délai, toutes les informations saisies seront perdues.

Préparez donc tous les éléments nécessaires à l'inscription :

### **Composez vos équipes de trois compétiteurs.**

Nom de votre équipe (exemple : Société X équipe 1,2,3...etc)

Une même entreprise ne peut avoir deux équipes avec la même identification dans deux épreuves différentes. Une équipe de 3 s'inscrit sur la même course. Pas d'équipe "Société X équipe 1" sur le 13km et le 7km.

Si votre équipe est incomplète vous pouvez faire une inscription pour un seul ou deux participants.

### **Choix de la formule d'inscription**

#### **Le Pack « Premium Sponsor majeur » à 600€ comprend :**

- La publicité de l'entreprise sur le site Oenotrail
- L'inscription d'une équipe de 3 coureurs, engagée sur une des 4 compétitions : (trail 13 km, trail 7 km, la marche nordique 7 km ( Marche Nordique avec bâtons), ou la marche loisir 7 km.
- La participation pour le chef d'entreprise (2 personnes) au Cocktail du Challenge qui se déroulera à Viavino en Juin 2024 avec animation, remise des récompenses.
- La possibilité pour chaque Entreprise de fournir un fascicule ou un objet publicitaire glissé dans le « sac ravitaillement final » de tous les participants à la course (estimation 1000 coureurs).

#### **Le Pack « Initial » à 260€ comprend :**

- La publicité de l'entreprise sur le site Oenotrail
- L'inscription d'une équipe de 3 coureurs, engagée sur une des 4 compétitions : (trail 13 km, trail 7 km, la marche nordique 7 km ( Marche Nordique avec bâtons), ou la marche loisir 7 km.
- La participation pour le chef d'entreprise (2 personnes) au Cocktail du Challenge qui se déroulera à Viavino en Juin 2024 avec animation, remise des récompenses.

### **Une fois qu'un Pack a été sélectionné, il est possible d'ajouter :**

- Une équipe complémentaire de 3 participants pour un montant de 55€
- Ou simplement 1 ou 2 personnes pour un montant de 18 € par personne (si vous ne réussissez pas à constituer une équipe de 3)

Classement : Les équipes peuvent être mixtes. C'est le temps du troisième coureur ou marcheur qui sera retenu à la fin de l'épreuve pour un classement au scratch.

L'entreprise doit fournir un logo exploitable pour insertion sur le site (sauf s'ils a déjà été fourni les années précédentes), ainsi que les documents publicitaires à distribuer.

### **Pour chaque participant :**

**Nom**

**Prénom**

**Sexe**

**Date de naissance**

**Licence sportive ou certificat médical à télécharger immédiatement ou plus tard par mail à [trail@oenotrail.fr](mailto:trail@oenotrail.fr) ou encore lors du retrait du dossard.**

Pour les courses chronométrées, les licenciés FFA présentent une licence FFA Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, EA Athlé ou PO Athlé en cours de validité. Les licenciés FFCO, FFPM ou FF Tri doivent présenter leur licence, les licenciés UNSS ou UGSEL présentent leur licence et doivent être engagés collectivement par leur établissement, les autres participants non licenciés doivent présenter et déposer, pour être annexé au bulletin d'engagement, et pour les épreuves de trail court, trail découverte, marche nordique et virée nordique et course enfant un certificat médical ou sa copie mentionnant *l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme (ou course à pied) en compétition* datant de moins d'un an. Les licenciés des fédérations agréées présentent leur licence sur laquelle apparaît par tous moyens la même mention. Les participants mineurs non licenciés présentent outre ce certificat médical, une autorisation parentale.

### **Mode de règlement :**

**\*Carte bancaire** : le plus simple car il génère l'envoi immédiat de votre facture par mail

Dans la partie paiement, La plateforme Helloasso qui est gratuite, propose de faire un don pour son fonctionnement.

Pour ne pas répondre à cette sollicitation :

Cliquer sur "modifier"

Cocher : "je ne souhaite pas soutenir Helloasso"

Appuyer sur le bouton : "Non, merci, une autre fois peut-être"

Si le système sollicite encore un don, revenir à l'écran précédent et continuer la procédure.

**Si vous préférez effectuer un virement ou un chèque, écrivez dans la zone code remise "VIREMENT" ou "CHEQUE".**

**\*Virement** : Iban : FR76 1027 8091 1900 0200 7790 149      BIC: CMCIFR2A

**\*Chèque** : à l'ordre de "Lunel Athlétisme" Stade Colette Besson, 205 chemin des cabanettes, 34400 Lunel